

GUILLAUME PAQUETTE
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE INC.

Guillaume Paquette, a.-g.

1023, rue Principale, Prévost J0R 1T0
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
guillaume@ppaquetteag.ca

Prenez soin de vous et des autres!

Les **échos** du **CONSEIL MUNICIPAL de Prévost** !

Yvon Blondin yvonblondin@journaldescitoyens.ca

Séance régulière du 14 novembre 2022

Bonjour, chers lecteurs, on ne se serait pas attendu à cela en novembre, mais des citoyens ont dénoncé la vitesse excessive de véhicules sur trois rues.

La 1^{re} rue, madame Karine Bureau déposait une pétition lue par son fils Léo de 10 ans et concernant la rue Hotte demandant plus de surveillance policière et l'ajout de dos d'âne. La 2^e rue est représentée par monsieur Charly Gignac qui s'insurge contre la vitesse sur le boulevard du lac Saint-François dans une section particulière où on retrouve une pente sévère bordée de fossés assez creux pour forcer les piétons à marcher sur la rue et être inquiétés par la vitesse des véhicules. La 3^e rue est représentée par monsieur Sylvain Têtreault qui indiquait lui aussi ce même problème de vitesse dans le secteur chemin Raymond et David. Monsieur le maire répondit qu'il va en discuter avec la Sûreté du Québec, mais qu'il n'a aucun pouvoir sur les patrouilles policières et que les requêtes citoyennes à la SQ, c'est-à-dire les plaintes, sont la façon pour ce service de police de s'assurer d'une attention particulière dans un secteur. Autrement dit, si le maire se plaint et qu'il n'y a pas de plainte citoyenne pour corroborer ses dires, ce ne sera pas très crédible.

Pour donner suite aux dommages produits par les grands vents que nous avons subis en juillet, un fonds de secours de 125 000 \$ a été créé. Cette année 70 000 \$ ont été nécessaires pour les dommages encourus, entre autres, 9360 \$ pour le déchiquetage de branche et 35 360 \$ pour les conteneurs nécessaires au ramassage des débris. Dans la même veine des mesures d'urgence, la Ville a fait l'acquisition d'une roulotte de chantier avec douche afin de servir d'abris temporaires au coût de 43 817 \$, la fourchette de prix pour les autres soumissions allait de 90 004 \$ à 160 000 \$.

Avec l'adoption du règlement 815, le salaire de nos élus nous fut présenté: 69 801 \$ avec allocation de dépense pour notre maire et 21 270 \$, également avec allocation de dépenses, pour nos conseillers. Le contrat initial de déneigement de la Ville a été octroyé à Entreprise Doménick Sigouin, et l'autorisation de sous-traitance a été accordée pour le déneigement de nos rues cet hiver, le secteur A par Paysagement RB et le secteur B aux entreprises Location Gauthier et Fils.

Un responsable a été nommé pour faire l'évaluation des entrepreneurs du chantier du boulevard du lac Saint-François, ceci ne concerne pas la qualité des travaux, mais la chaîne d'information qui devait être fournie à la Ville afin d'être transmise aux citoyens pour les informer des incon vénients provoqués par les travaux. – Les trottoirs sur la rue Mozart et Chopin ont été payés par le CISSS des Laurentides afin de desservir la maison des aînés en construction. – La ville ne demande rien de moins qu'une reconfiguration complète de la route 117 dès la hauteur du magasin CANAC. La Ville ne veut pas attendre que des accidents graves s'y produisent et demande au MTQ de s'impliquer. Ici le maire parle de feux de circulation et de carrefour giratoire afin de réduire la vitesse de la circulation et favoriser la sécurité des résidents du secteur.

La Ville fait la promotion de la décarbonisation des bâtiments, comme exemple: la fin de l'extension du réseau de gaz naturel et la promotion de l'abandon progressif du gaz naturel. Rappelons que dès l'an prochain, l'achat de fournaise au mazout sera interdit et que dans deux ans, l'interdiction frappera également la réparation de ces équipements

Le maire était très heureux de faire l'annonce d'un nouveau CPE au Domaine Laurentien Les Bonheurs de Sophie qui offriront 80 places à nos tout-petits et il sera situé tout près du Garage Lacroix à l'intersection du boulevard Saint-François et de la 117.

Félicitations à la très dynamique Cynthia Desruisseaux qui a été nommée coordonnatrice au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire que dirige Jean-François Coulombe.

Le renouvellement de la cotisation 2023 de la ville de Prévost à l'UMQ a été voté pour un coût de 13 861 \$.

Intervention citoyenne

Madame Viviane Dagenais, rue de la Station, soutient que sur un tronçon de 800 mètres sur la rue de la Station, les propriétés ne peuvent pas être desservies par un déneigeur privé. Elle demande que des mesures soient prises afin de permettre que toutes les propriétés puissent être desservies adéquatement par un déneigeur.

Monsieur Lirette demande que la Ville gère la vidange des fausses septiques comme à Saint-Hyppolite et à Saint-Jérôme, parce qu'il trouve très onéreux la somme de 245 \$ qu'il dû payer pour ladite vidange. La réponse est que les Villes de Saint-Joseph-du-Lac et Deux-Montagnes, qui avait adopté cette pratique, ont perdu en cours supérieure. Le tout est présentement en cours d'appel, d'où un *statu quo* en attendant le jugement.

Un citoyen souligna au maire que l'intersection de la rue Principale et de la Station, devant la petite église blanche, est trop étroite et que les camions de type F150 doivent inévitablement monter sur le trottoir afin d'effectuer leur virage. Le maire répondit que cela avait été fait pour ralentir la circulation, mais qu'il se penchera sur le problème.

ABATTAGE émondage
MB STIHL
Pour un service professionnel & garanti
Assurance complète

15 ans d'expérience

Abattage - Émondage
Déneigement de toiture
Déboisement: terrains et chemins
Service de déchetage - Prix compétitifs

Mario Binette, propriétaire
450-712-7728



Merci aux bénévoles de créer des liens dans la collectivité!

organisée par le

Nos partenaires de diffusion



Découvrez toutes les initiatives pour souligner la **Journée Internationale des Bénévoles** sur : rabq.ca/5decembre

Participez à notre concours photo!

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse.
Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

BENOIT ETHIER D.D.
Denturologiste

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants: complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, comptant et financement disponible

Plus de 32 années d'expérience à votre service

450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)

Manoir l'Émeraude
Résidence pour personnes retraitées

L'autonomie à son meilleur
Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: 450-224-4315

Sabet Awad
propriétaire

872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Téléc.: (450) 224-7515